

Mot de la présidente :

Chers membres,

Qui aurait pu imaginer, il y a quelque temps à peine, que nous aurions à braver ensemble une situation extraordinaire, à un point tel qu'elle viendrait bouleverser notre rapport à la société et à l'autre.

Malgré cette zone d'incertitude qui plane toujours au-dessus de nos têtes, je suis convaincue que les derniers mois nous auront permis de dévoiler le meilleur de nous-mêmes. Résilience, écoute, entraide, l'AQDR-RN n'a pas hésité à prendre les devants afin de proposer des projets rassembleurs pour ses membres. Ce n'est d'ailleurs pas sans fierté que j'ai observé plusieurs de nos membres se réinventer afin de répondre aux besoins sanitaires criants dictés par la pandémie.

Depuis plusieurs mois déjà, le conseil d'administration ainsi que Guy, à la coordination de l'AQDR-RN, travaillent sans relâche à l'établissement d'une programmation 2021-2022 riche, variée et qui saura répondre aux nouvelles réalités imposées par la situation de pandémie.

Conséquemment, cette année mon engagement est guidé par deux principaux objectifs :

- M'assurer que votre AQDR-RN mette à votre disposition un maximum de ressources, conseils et astuces afin de vous permettre d'avoir tout en main pour éviter toute possibilité de confusion sur les mesures à adopter sur le plan personnel et social, et ce, malgré la situation actuelle.
- M'assurer plus que jamais, de multiplier les occasions de dialogue et de collaborations entre

l'AQDR-RN et les différents partenaires afin de créer des opportunités de rayonnement sans précédent et m'assurer que les opinions de nos membres soient entendues et prises en considération par les décideurs, et à tous les paliers décisionnels.

Rencontres inspirantes, événements réinventés et moments inoubliables seront au rendez-vous !

Mesures fiscales pour les aînés :

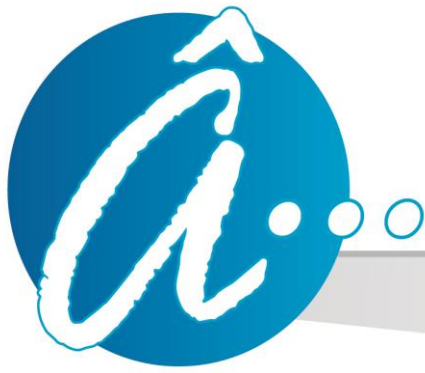
Nous souhaitons que les aînés et les personnes qui les aident puissent profiter de tous les avantages fiscaux qui leur sont destinés.

Les avantages fiscaux sont des réductions d'impôt accordées aux contribuables sous forme de déductions et de crédits d'impôt remboursables ou non remboursables.

Afin de bénéficier des avantages fiscaux, comme le remboursement pour la TPS et le crédit de solidarité, vous devez produire une déclaration de revenus pour chaque année. Même si vous n'avez aucun revenu à déclarer, ni aucun impôt à payer vous pourriez bénéficier de la TPS et du crédit de solidarité.

Le régime fiscal québécois prévoit des avantages fiscaux pour les aînés en fonction de leur âge. Notez que certaines conditions d'admissibilité doivent être remplies pour donner droit à ces avantages fiscaux.

- Certaines mesures fiscales
- Crédit d'impôt remboursable pour maintien à domicile des aînés
- Crédit d'impôt remboursable pour activités des aînés
- Crédit d'impôt pour soutien aux aînés
- Montant accordé en raison de l'âge
- Montant pour personne vivant seule
- Montant pour revenus de retraite
- Transfert d'une partie de vos revenus de retraite à votre conjoint
- Crédit d'impôt pour solidarité



- Crédits d'impôt pour frais médicaux
- Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques
- Programme Allocation-logement

Des nouvelles de notre conseil d'administration :

Notre conseil d'administration est composé de France Riel, présidente, Daniel Thomas, vice-président, Nadine Cambron, secrétaire, André Rioux, trésorier et Pierre Lacasse, administrateur. Nous sommes heureux d'accueillir M. Alain Couture comme nouveau membre au conseil d'administration. Nous tenons aussi à remercier chaleureusement Mme Rollande Paré pour son apport au sein du conseil d'administration. Elle faisait partie de l'équipe d'administrateurs depuis plusieurs années et a décidé de se retirer en octobre 2020.

Nous vous encourageons à visiter notre site internet sur lequel nous mettons régulièrement de l'information à propos de la situation qui prévaut :

<https://aqdrn.org/>

Suivez-nous sur Facebook

<https://www.facebook.com/aqdrn/>

Nous rejoindre en temps de télétravail :

Il est possible de rejoindre le coordonnateur (Guy Parent) ou l'adjointe au coordonnateur (Suzane Caron) en laissant un message sur la boîte vocale au (819) 762-7855. Vous pouvez aussi les contacter par courriel à info@aqdrn.ca.

Connaître ses droits et exprimer son opinion constituent une base solide pour les faire respecter avec confiance!